

A renvoyer dûment complété au plus tard une semaine avant votre premier cours, accompagné de votre justificatif le cas échéant (cf. modalités au verso). **Inscription valide à réception du règlement ou preuve de votre virement.** Règlement par chèque à l'ordre de Mille et Une Langues ou par virement à l'IBAN : FR76 4255 9100 0008 0145 9933 441. **Merci d'écrire lisiblement** pour que nous puissions vous recontacter et/ou, si besoin, vous fournir des informations.

Tout envoi de ce document sans règlement (et/ou justificatif requis le cas échéant) ne sera pas pris en compte.

INSCRIPTION
 REINSCRIPTION (INSCRIT.E.S 19/20)
 DOUBLE INSCRIPTION

LANGUE :	NIVEAU estimé * :	
-----------------	--------------------------	--

* A1 ou A 1,2 = initiation – débutant / A2 = faux-débutant / B1 = intermédiaire / B2 = avancé (à confirmer avec le professeur)

BÉNÉFICIAIRE :

Madame Monsieur
 Prénom : _____
 Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____
 Ville : _____

E-mail (en capitales) : _____
 Téléphone : _____

Je certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription au verso, ainsi que du tarif applicable. Mon paiement me réserve une place pour la session choisie. Je reconnais également que la somme versée pourra être révisée si une erreur avait été faite dans le tarif. L'association se réserve le droit d'annuler une session faute d'un minimum d'inscrits de 4 personnes en cours collectifs, avec remboursement des sommes au prorata des cours annulés.

Date : _____
 Signature : _____

TARIFS ET RÈGLEMENTS :

TARIF APPLICABLE*
 PLEIN REDUIT SOLIDAIRE
 * VOIR MODALITES AU VERSO - JUSTIFICATIFS REQUIS POUR TARIFS REDUITS ET SOLIDAIRES

RÈGLEMENT PAR <input type="checkbox"/> VIREMENT <input type="checkbox"/> CHÈQUE SOIT UN MONTANT TOTAL DE _____ €			
MERCİ DE COMPLETER LES MODÈ DE RÈGLEMENT ET TYPES D'INSCRIPTION SOUHAITÉES	Date	Montant	Détail règlement
<input type="checkbox"/> ADHÉSION 2020/2021			<input type="checkbox"/> CHEQUE <input type="checkbox"/> VIREMENT
<input type="checkbox"/> À L'ANNÉE			<input type="checkbox"/> CHEQUE <input type="checkbox"/> VIREMENT
<input type="checkbox"/> AU SEMESTRE : <input type="checkbox"/> S1 <input type="checkbox"/> S2			<input type="checkbox"/> CHEQUE <input type="checkbox"/> VIREMENT
<input type="checkbox"/> INTENSIFS (25H)			<input type="checkbox"/> CHEQUE <input type="checkbox"/> VIREMENT
<input type="checkbox"/> INTENSIFS LSF /SEMI-INTENSIFS (20H)			<input type="checkbox"/> CHEQUE <input type="checkbox"/> VIREMENT
> INDIQUER DATES SI STAGE INTENSIF	Duau		

(RESERVATIONS COURS D'ESSAI UNIQUEMENT SUR PLACE, UNE SEMAINE AVANT LA DATE SOUHAITÉE.)

PARTIE A REMPLIR PAR L'ASSOCIATION

TARIF APPLICABLE:	<input type="checkbox"/> PLEIN <input type="checkbox"/> REDUIT <input type="checkbox"/> SOLIDAIRE
BANQUE :	
TITULAIRE DU COMPTE :	

Vous souhaiteriez une prise en charge au titre de la formation professionnelle ?
CPF, DIF, CIF, plan de formation interne, OPCO, FIFPL, Pôle emploi... Renseignez-vous.
Nous vous fournirons les éléments administratifs aux tarifs de formation professionnelle.

À bientôt.
 L'équipe de Mille et une langues.

ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Nos activités sont réservées à nos adhérents. L'adhésion annuelle, valable de septembre à août, à prix libre à partir de 4 €. C'est un système solidaire. Merci d'en tenir compte.

TARIFS DES COURS COLLECTIFS ET JUSTIFICATIFS EVENTUELS REQUIS

Nos cours hebdomadaires sont organisés sur une année, subdivisée en 2 semestres de 16 séances chacun.
Une année compte 48 heures de cours soit 24 heures par semestre.
Les cours commençant en février sont organisés sur un seul semestre.

A l'année : 450 € / 420 €* / 370 €**

Au semestre : 270 € / 250 €* / 230 €**

Nos cours intensifs et semi-intensifs se déroulent pendant les vacances scolaires.

Intensifs (25 h) : 270 € / 250 €* / 230 € - Intensifs LSF ou Semi-Intensifs (20 h) : 225 € / 215 €* / 200 €**

* **Tarif réduit :** étudiants, personnes au revenu égal au SMIC sur présentation d'un justificatif, titulaires d'un chéquier La Nef ou inscrits à 2 cours lors du même semestre (double inscription).

****Tarif solidaire :** personnes ayant un revenu inférieur au SMIC, étudiants boursiers, présentation d'un justificatif.

Justificatifs : fiches de paies / montant de l'allocation chômage / versement CAF du mois précédent l'inscription, avis d'imposition de l'année en cours pour les personnes retraitées.

INSCRIPTIONS

Possible au plus tard une semaine avant le début des cours collectifs ou à la date indiquée pour les intensifs.

Hors séance d'essai, le paiement se fait obligatoirement pour la session entière.

Sur place : du lundi au vendredi de 16h à 20h et les samedis de programmation concerts de 17h à 20h.

Par courrier : envoi du bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site internet avec règlement à l'ordre de **l'Association Mille et une langues – 14, rue René Leynaud, 69001 Lyon** ou virement à l'IBAN : FR76 4255 9100 0008 0145 9933 441

En cas de double inscription, bien remplir une fiche par langue.

PRÉ-INSCRIPTION / COURS D'ESSAI

Si vous n'êtes pas sûr de vouloir vous inscrire à la session, vous pouvez vous pré-inscrire sur place une semaine à l'avance pour une séance d'essai. Ceci est possible **UNIQUEMENT** pour les cours hebdomadaires, en réglant **15 €** qui seront déduits du montant global en cas d'inscription définitive. Celle-ci est à faire à la fin de la séance d'essai, dans la limite des places disponibles. Aucune place ne pourra être réservée sans règlement.

INSCRIPTION EN COURS DE SESSION

Pour les cours collectifs hebdomadaires, il est éventuellement possible de s'inscrire en cours de session, suivant votre niveau et après accord de l'enseignant. **A partir du 5^e cours, 17€ par séance restante jusqu'à la fin du semestre entamé (+ semestre 2 si le stagiaire souhaite poursuivre jusqu'à fin juin)**

FACILITÉS DE PAIEMENT

Inscription à l'année : en 3 chèques maximum.

Inscription au semestre ou en intensifs : en 2 chèques maximum.

La 1^{ère} échéance est encaissée au début de la session, les suivantes aux alentours du 15 des mois suivants.

ANNULATION DE LA SESSION

Les quatre 1^{ères} séances sont dites de « lancement ». Un minimum de 4 personnes est requis pour le maintien du cours pour le semestre ou l'année entière. Ce minima assure la rémunération de l'enseignant. Si le cours ne peut être maintenu, les personnes inscrites seront remboursées du prix de l'inscription moins 15 € par séance suivie.

MODIFICATIONS OU ANNULATION D'INSCRIPTION

Lors de votre inscription, vous vous engagez pour une session entière (24h, 48h, en intensifs ou semi-intensifs...).

Votre engagement nous permet de valider la session et rémunérer votre enseignant. Aussi, l'association n'accepte pas de demande d'annulation pour convenances personnelles.

Toutefois, dans les cas de grossesse pathologique, de maladie invalidante, d'accident immobilisant, de mobilité professionnelle imposée par l'employeur, une annulation d'inscription sera éventuellement consentie (sur justificatif) avec une retenue pour les frais organisationnels de 80 € par sessions annulées.

De même, toute demande de transformation d'une inscription en cours collectifs vers une formule en cours individuel, en session intensive ou semi-intensive, sera facturée de 50 € de frais de gestion.

ABSENCES ÉVENTUELLES DE L'ENSEIGNANT

Toute séance manquée par un enseignant sera rattrapée à une date proposée sur les calendriers remis le jour de l'inscription.